

Projet de mouvement complémentaire de mutations C (Filière Fiscale) au 1^{er} janvier 2013

En 2012, ce sont encore 3 000 emplois de catégorie C qui ont été supprimés à la DGFiP, venant s'ajouter aux 25 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

C'est encore une fois, dans un contexte particulièrement difficile de pénurie d'emploi, que paraît le projet de mouvement complémentaire de mutations C, filière fiscale, au 1^{er} janvier 2013.

La Direction générale indique un taux de satisfaction de 16,4 %. Ce taux est « gonflé » par les 60 mutations internes à la région Ile-de-France.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet est catastrophique et rend encore plus difficile la situation de nombreux collègues en attente de mutation.

- ✓ 110 directions déficitaires sur 145,
- ✓ 52 directions fermées à toute mutation,
- ✓ 32 directions avec une seule arrivée de l'extérieur,
- ✓ 12 directions avec seulement deux arrivées de l'extérieur,
- ✓ 47 départs d'Ile de France vers la province,
- ✓ 103 mutations de province à province,
- ✓ 60 mutations internes en Ile de France,
- ✓ 154 rapprochements externes en attente (dont 17 sur le département du Nord, 20 sur la Somme, 25 sur le Pas de Calais, 9 sur le Puy de Dôme, 8 sur l'Aube, 11 sur les DOM),
- ✓ 31 rapprochements externes satisfaits au titre de la priorité et 18 en liste normale seulement,
- ✓ 8 agents seulement rejoignent les DOM (2 en Guadeloupe, 4 sur la Martinique, 0 en Guyane, 2 sur la Réunion et 0 sur Mayotte).

Au final, seulement 205 mutations effectuées sur 1 248 demandes.

Nous dénonçons fortement la pratique de l'administration qui indique un certain nombre de départements de province ouverts alors que des agents extérieurs à ces départements n'obtiennent pas leur mutation.

Pour donner une illusion de fluidité, l'administration indique que 24 départements de province sont ouverts : nous en dénombrons seulement 12.

L'Ain, le Cantal, le Doubs, la Drôme, le Gard, le Gers, la Mayenne, les Pyrénées Atlantiques, le Haut Rhin, la Sarthe, la Savoie et le Var sont tous déficitaires, avec de nombreuses résidences en sous effectifs et des agents en attente d'une mutation.

Le déficit d'agents, déjà catastrophique au mouvement général (447,3 postes vacants dont 173,3 en province et 274 en Ile de France), s'est encore aggravé (694,7 postes vacants dont 399,5 en province et 295,2 en Ile-de-France).

Pourtant, la Direction générale qui n'a appelé que 510 agents au 1^{er} juin, a décidé de n'appeler que les 60 lauréats restant de la liste principale au 1^{er} octobre.

Et pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, sous un gouvernement qui a pourtant annoncé l'arrêt de la RGPP, l'administration a décidé arbitrairement de ne pas recruter les lauréats de la liste complémentaire alors que la situation des effectifs l'exige.

Mais l'administration estime certainement que les services peuvent fonctionner correctement avec 700 agents C en moins...

Pour la CGT Finances Publiques, l'administration prouve une fois de plus son mépris pour les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Montreuil, le 11 octobre 2012

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.48.18.80.16

La CGT Finances Publiques exige l'appel immédiat de l'ensemble de la liste complémentaire, l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.